



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Nom du projet	Et si j'accueillais la Biodiversité dans mon entreprise
Nom du Porteur de projet	Pays Castelroussin Val de l'Indre
Structure Juridique du Porteur de projet	Syndicat Mixte
Nom du GAL	GAL du Pays Castelroussin Val de l'Indre

THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics (<i>thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts (<i>thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive (<i>thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique (<i>thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique (<i>thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie, circuit-court</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	+/- 36 000.00 €
Montant FEADER	+/- 7 600.00 €
Nom des cofinanceurs	Conseil Régional Centre Val de Loire ; Pays Castelroussin

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre mène depuis 2018 l'opération « et si j'accueillais la biodiversité dans mon entreprise » afin d'accompagner les entreprises de son territoire dans la gestion plus raisonnée de leurs espaces végétalisés. Il s'agit de mieux connaître et valoriser leur capital biodiversité, d'améliorer la qualité écologique de ces zones refuges pour la faune et la flore, d'optimiser les coûts de gestion et d'entretien.

À travers l'opération « Et si j'accueillais la biodiversité dans mon entreprise », le Pays Castelroussin Val de l'Indre souhaite accompagner les chefs d'entreprises et leurs salariés dans une gestion plus raisonnée de leurs espaces non bâtis (aires végétalisées d'accueil du public, zones de stockage, friches...).

Les entreprises engagées dans cette démarche bénéficient des outils nécessaires pour créer ou recréer des espaces propices à l'accueil et au développement d'écosystèmes et de valoriser ces pratiques auprès du personnel, des clients et fournisseurs.

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

Au sein du territoire du Pays Castelroussin Val de l'Indre, peu d'entreprises s'impliquent dans une démarche de gestion environnementale de leurs espaces non bâtis, végétalisés ou en friche. La biodiversité n'est pas la préoccupation première des entreprises ; elle est souvent vue comme incompatible avec les activités économiques et industrielles. Ainsi, ce projet a pour ambition de sensibiliser et d'interpeller les entreprises sur leurs espaces environnants afin qu'elles participent elles aussi à la préservation des milieux. Des pratiques simples peuvent ainsi être mises en place grâce, notamment, à l'implication des salariés mais aussi des parties prenantes (clients, collaborateurs, fournisseurs...). La première opération 2018-2019 a permis à trois entreprises de s'engager dans une démarche visant à réduire l'usage des pesticides et à tendre vers une gestion plus raisonnée des espaces non bâtis. La communication réalisée autour de cette opération a permis d'échanger avec plusieurs autres entreprises et les a confortés à s'impliquer dans ce projet qui répond à aux enjeux du développement durable :

- L'enjeu écologique : l'application d'une gestion différenciée et écologique a pour objectif de tendre vers l'arrêt total des pesticides l'impact sur la biodiversité et la santé humaine est considérable
- L'enjeu social : cet accompagnement vise à impliquer le personnel des entreprises, les clients mais aussi les fournisseurs et autres partenaires. Différentes animations sont proposées pour générer des interactions sociales autour de cette thématique et mettre à profit les bonnes pratiques véhiculées, au sein et à l'extérieur de l'entreprise.
- L'enjeu économique : la gestion différenciée a pour objectif de réduire les coûts d'entretien. Par ailleurs, elle génère une nouvelle image de marque pour l'entreprise favorable à l'accueil potentiel de nouveaux clients et collaborateurs.

Le programme LEADER a permis de financer les interventions des prestataires notamment les inventaires de biodiversité et la mission de conseil sur les nouvelles pratiques à mettre en œuvre dans l'entretien des espaces.

LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre s'est engagé dans la mise en place d'action en faveur de la trame verte et bleue et la gestion du site Nature 2000 de la vallée de l'Indre. Il a également inscrit dans son programme LEADER la protection et la valorisation de la biodiversité et des paysages. C'est pourquoi le Pays a souhaité, à travers un AAP, identifier et mobiliser des entreprises volontaires pour les accompagner dans une gestion différenciée de leurs surfaces végétalisées ou en friche, qui constituent de réels refuges pour de nombreuses espèces animales et végétales.

En plus de favoriser la biodiversité, la gestion différenciée permet aussi la réduction et l'optimisation des coûts d'entretien, elle apporte une meilleure connaissance faunistique et floristique de ces espaces, elle crée une nouvelle image de marque. Le Pays souhaite poursuivre ce travail pour renforcer à la fois les corridors écologiques existants mais aussi en créer de nouveaux.

Ces espaces, même restreints, ne doivent pas être sous-estimés. Ils recèlent souvent des espèces insoupçonnées, renforçant ainsi la diversité biologique aujourd'hui en déclin au sein de nombreux milieux. Ce projet permet également de porter l'information auprès de plusieurs publics : les salariés, les clients mais aussi les fournisseurs et autres partenaires. Cet aspect de l'opération est aussi important que la connaissance des espèces et leur maintien au sein de ces espaces.

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Insérer quelques photos ou illustrations du projet.



Argus bleu sur le site de l'entreprise GCS



Ophrys abeille sur le site de l'entreprise GCS

Prairie argilo-calcaire sur le site de l'entreprise GCS



Et si j'accueillais la biodiversité dans mon entreprise ?

2^{ème} opération



Engagez-vous dans la gestion différenciée et raisonnée de vos espaces végétalisés



Suite au premier appel à candidature lancé par le Pays Castelroussin Val de l'Indre, deux entreprises ont signé la charte zéro pesticide au printemps 2018. Elles bénéficient depuis d'un accompagnement pour renforcer leur potentiel biodiversité. Souvent perçues comme incompatibles, les zones industrielles, artisanales ou commerciales recèlent pourtant de véritables atouts pour le patrimoine naturel. C'est pourquoi, le Pays souhaite poursuivre ce travail avec les entreprises en lançant un second appel à candidature.

Pourquoi s'intéresser à la biodiversité dans mon entreprise ?

- Je consomme les biens et services fournis par la biodiversité (eau, bois, oxygène).
- Je suis responsable des impacts engendrés par mes activités sur le milieu.
- Je suis concerné par les évolutions climatiques et environnementales.
- J'ai un rôle à jouer dans la préservation du capital naturel.

Que va apporter cet accompagnement pour mon entreprise ?

- Une optimisation des coûts de gestion et d'entretien de mes espaces végétalisés ou en friche.
- Une meilleure connaissance et prise en compte des espèces végétales et animales.
- Une autre qualité de travail dans et autour du site grâce à la diversité écologique et paysagère.
- Une nouvelle image à valoriser auprès de mes collaborateurs, de mes fournisseurs, de mes clients.
- Un défi pour mon entreprise et le personnel, créateur de lien et de cohésion sociale.



Élagage des haies côté route et taille plus douce côté prairie afin de préserver un habitat pour la faune.



Kermes servant d'abri et de perchoir pour la petite faune.



Création d'une toiture végétalisée.

Création d'une mare pour faciliter l'écoulement et l'infiltration des eaux de pluie.



Quels sont les objectifs de cet accompagnement ?

- Réduire l'impact des pratiques sur la biodiversité.
- Tendre vers l'arrêt total des produits phytosanitaires.
- Adopter une gestion écologique favorable aux espèces.
- Créer ou restaurer des axes de circulation pour les espèces.

Les étapes clés de l'accompagnement :

1. Recueil de vos pratiques et inventaires naturalistes.
2. Hiérarchisation des espaces à gérer selon l'intensité d'entretien.
3. Proposition d'actions de gestion et d'entretien.
4. Appui dans la réalisation des aménagements.
5. Promotion de la démarche auprès

Les arbres ont toute leur place au sein des zones d'activité. Planter des haies champêtres et locales le long des clôtures permet de végétaliser ces éléments fragmentants et de renforcer l'attrait paysager et écologique.



6. Organisation d'animations pour mettre en valeur les actions et impliquer le personnel
7. Suivi des aménagements, des résultats sur le milieu.
8. Bilan de l'accompagnement et

Aménager des zones de refuge favorisant l'accueil de petits animaux comme des hôtels à insectes



Vos interlocuteurs

Pays Castelroussin Val de l'Indre qui porte le projet.

Les intervenants pour l'assistance technique : Indre Nature, association de protection de la nature et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Brenne Berry.

Coût de l'assistance technique

0€

Afin d'encourager les entreprises à s'engager dans cette démarche, le financement des prestations techniques est assuré par la Région Centre Val de Loire et le programme européen LEADER, pour la deuxième année consécutive.



Pays Castelroussin Val de l'Indre
38 Place Voltaire
36000 CHATEAUROUX
Tél : 02 54 07 74 59



Élodie Joliveau - Courriel : environnement@payscastelroussin.fr
www.payscastelroussin.fr

